

COLLOQUE | Médiation du crédit

Aucune entreprise seule face aux difficultés

Le 11 février, le Centre de connaissances du financement des PME (Cefip) organise un colloque international sur la médiation de crédit aux entreprises.

En 2009, dans le cadre du plan de relance de l'économie du gouvernement fédéral et plan fédéral pour les PME, le Cefip s'est vu confier le rôle de médiateur du crédit aux entreprises, puis de médiateur de l'assurance crédit. Après un an de fonctionnement, l'heure est au bilan. Mais aussi aux perspectives de la médiation de crédit, considérée par l'OCDE comme une des meilleures réponses des pouvoirs publics pour juguler l'impact de la crise sur le financement des PME. Lors de ce colloque, les différents aspects de la médiation du crédit seront abordés. Tant du point de vue des médiateurs belge et français que du monde entrepreneurial, des banques ou du politique. Le mot de la fin étant laissé à la ministre en charge des PME, Sabine Laruelle (MR). Sans dévoiler la couronne, on peut d'ores et déjà dire que la médiation du crédit aux entreprises présente de bons résultats en Belgique. "Dans les trois quarts des dossiers, nous parvenons à trouver des solutions entre les banquiers et les entreprises, souligne Frédéric Lernoux, administrateur délégué du Cefip. Mais le dispositif n'est pas encore assez connu." Ce colloque sera aussi l'occasion pour le Cefip de présenter un autre outil à destination des entreprises : un vade-mecum du financement des PME. "Le médiateur est là pour aider les entreprises qui ont des difficultés de financement. Cet ouvrage, lui, est là en amont pour donner tous les trucs pour optimiser son entreprise et présenter toutes les techniques de financement existantes sous forme de fiches pratiques, explique Frédéric Lernoux. Au-delà de ça, le vade-mecum propose aux lecteurs de connaître aussi la vision du banquier et de comprendre les points sur lesquels il appuie son analyse pour prendre une décision lorsqu'il reçoit un dossier de demande de financement." Ce livre de quelque 400 pages sera remis aux participants du colloque et peut être commandé – au prix de 34 euros – via www.larcier.be.

C.Bt.

En pratique

Quand ? Le colloque sur la médiation du crédit en Belgique et en France aura lieu le 11 février 2010, de 9 à 14 heures.

Où ? Au Cinquantenaire, salle des Musées royaux de Belgique.

Frais d'inscription : 65 euros. Cela comprend la participation au colloque, le livre "Vade-mecum du financement des PME", la pause-café et le déjeuner.

Informations et inscriptions : info@cefip-kefik.be ou 02/209.08.35

www.cefip.be